

CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTMONCEL SEANCE DU 14/03/2008

Présent(e)s :	PERRIN Raphaël, Maire, GINI Patrick Maire adjoint, ARBEZ-CARME Elisabeth, BONAVERO Catherine, CHEVASSUS A L'ANTOINE Sandrine, GINDRE Nicolas, MICHARD Jean-Louis, MICHAUD Sylvie, MOYAT Alain, PERALTA Françoise, PILLARD Claudie, RAFFIN Christelle, REGAD Bernard, ROLANDEZ Alain, SAVOIE Jean-Christophe.
Secrétaire de séance :	MICHAUD Sylvie

I. ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

ELECTION DU MAIRE

Le Président, a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire. Il a rappelé qu'en application des articles L2122-4, et L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal. Si après deux tours de scrutins, aucun candidat n'a obtenue la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection à lieu à la majorité relative.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A déduire : les bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8
A obtenu Monsieur Raphaël PERRIN	15 voix

Monsieur Raphaël PERRIN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Par ailleurs, considérant la proportion importante de nouveaux élus, un nouveau mode de fonctionnement sera mis en place de façon à impliquer étroitement les conseillers municipaux dans la gestion de la commune en leur attribuant des délégations. Après discussion, l'assemblée délibérante a donc décidé dans un premier temps de procéder seulement à l'élection d'un adjoint comme la loi l'y oblige.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Raphaël PERRIN, élu Maire, à l'élection d'un adjoint :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A déduire : les bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8
A obtenu Monsieur Patrick GINI	15 voix

Monsieur Patrick GINI, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

II. DELEGATIONS

Le Conseil Municipal procède à l'élection à bulletin secret des délégués aux organismes communaux et intercommunaux conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTES- COMBES	M. Raphaël PERRIN, Maire délégué de droit M. Patrick GINI M. Nicolas GINDRE Mme Claudie PILLARD
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DU CHAPY	<i><u>Titulaires</u></i> M. Nicolas GINDRE M. Jean-Christophe SAVOIE M. Alain ROLANDEZ <i><u>Suppléants</u></i> Mme Christelle RAFFIN M. Jean-Louis MICHARD
SIDEC	M. Jean-Louis MICHARD
SYNDICAT MIXTE D'ACCOMPAGNEMENT DES AINES DU HAUT-JURA	<i><u>Titulaires</u></i> Mme Elisabeth ARBEZ-CARME Mme Françoise PERALTA <i><u>Suppléants</u></i> M. Jean-Louis MICHARD Mme Claudie PILLARD

<p align="center">COMMISSION APPEL D'OFFRE</p>	<p>M. Raphaël PERRIN, Maire délégué de droit <u>Titulaires</u> M. Nicolas GINDRE M. Patrick GINI M. Alain ROLANDEZ <u>Suppléants</u> M. Bernard REGAD M. Alain MOYAT M. Jean-Christophe SAVOIE</p>
<p align="center">PARC NATUREL DU HAUT- JURA</p>	<p align="center"><u>Titulaire</u> M. Jean-Louis MICHARD <u>Suppléant</u> Mme Elisabeth ARBEZ-CARME</p>
<p align="center">SICTOM DU HAUT-JURA</p>	<p align="center">M. Raphaël PERRIN</p>
<p align="center">SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION FORESTIERE DU MASSACRE</p>	<p align="center">M. Alain MOYAT M. Bernard REGAD</p>
<p align="center">SYNDICAT DES EAUX DU PLATEAU DES ROUSSES</p>	<p align="center">Mme Sylvie MICHAUD Mme Catherine BONAVERO</p>
<p align="center">CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</p>	<p>M. Raphaël PERRIN, Maire Président de droit <u>MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL</u> Mme Elisabeth ARBEZ-CARME Mlle Sandrine CHEVASSUS A L'ANTOINE Mme Claudie PILLARD Mme Françoise PERALTA M. Patrick GINI <u>SONT NOMMES MEMBRES</u> <u>EXTERIEURS</u> Mme Maryse BLANC Mme Sylviane CORTINOVIS Mme Marie-Thérèse GRUET-MASSON Mme Suzanne GROSSIORD Mme Catherine JOUFFROY</p>
<p align="center">COMITE DES FETES</p>	<p align="center">Mme Sylvie MICHAUD M. Alain MOYAT</p>
<p align="center">CONSEIL D'ECOLE</p>	<p align="center"><u>Titulaires</u> M. Patrick GINI en délégation du Maire Mme Christelle RAFFIN <u>Suppléant</u> M. Jean-Christophe SAVOIE</p>

--	--

En revanche, l'élection des délégués au Syndicat Mixte de Développement Touristique (SMDT) n'a pas eu lieu. Les membres du Conseil Municipal souhaitent un temps de réflexion et procéderont à l'élection lors de la prochaine séance.

Les délégations aux Conseillers Municipaux seront, quant elles, également attribuées ultérieurement.

III. QUESTIONS DIVERSES

ELECTION CANTONALE : TENUE DU BUREAU DE VOTE

Les membres du Conseil Municipal sont invités à s'inscrire sur la liste de tenue du bureau de vote du 16 mars 2008, 2ème tour de scrutin.

Séance levée à 23H00

Affiché le 21/03/2008

Le Maire,

Raphaël PERRIN